

Vous aimez le végétal ?
Vous êtes attiré par le travail en extérieur ?
Vous avez le sens de l'observation ?



CAPa Métiers de l'Agriculture spécialité Horticulture - Maraîchage

et devenez ouvrier qualifié en **production légumière** ou **florale**

Diplôme de niveau 3 du ministère de l'agriculture
Durée : 800 h par la voie de l'**apprentissage** et 996 h pour la **formation continue**
Rémunération et financement selon le statut des stagiaires
Rentrée: Septembre
Période de recrutement : de mars à septembre. Pour cas particulier: possibilité d'intégrer la formation après la date de rentrée, si des places sont encore disponibles.

Public :

Jeune de 16 à 29 ans pour la voie par apprentissage
Adulte justifiant d'une année d'activité professionnelle à temps plein, tous secteurs confondus
Personne en reconversion professionnelle

Pré-requis formation continue :

Avoir au minimum 18 ans
Avoir une première expérience professionnelle en maraîchage et/ou en horticulture (stage ou contrat saisonnier)
Justifier d'une expérience professionnelle d'un an minimum

Pré-requis formation par la voie de l'apprentissage :

A partir de 16 ans et jusqu'à 29 ans révolu (ou plus, sous certaines conditions)
Les jeunes ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année en cours peuvent conclure un contrat d'apprentissage à condition d'avoir terminé la classe de 3ème
Avoir un maître d'apprentissage dans une exploitation à la rentrée

Pré-requis obligatoires pour tous :

Pas de contre indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier

Objectifs:

Viser un emploi d'ouvrier qualifié en production légumière ou florale (débouchés en maraîchage, horticulture, jardinerie, collectivités,...)
Obtenir un diplôme d'ouvrier qualifié en production légumière ou florale

"Une formation de terrain adaptée aux conditions d'exercice du métier, de nombreuses visites en entreprise ainsi que des séances de travaux pratiques dans les serres, tout pour développer sa pratique !



CFPPA REINACH FORMATIONS

Domaine Reinach
1031 Avenue Charles Albert - 73290 La Motte Servolex
Tel : 04.79.25.42.02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr



Formations Maraîchage Horticulture Reinach



UNITÉS PROFESSIONNELLES

Réaliser la multiplication des végétaux

Réaliser l'installation et le suivi des cultures

Réaliser la récolte et la préparation des commandes

Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite des productions horticoles et maraîchères, en vue de sa pratique professionnelle

Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'une exploitation horticole et maraîchère

UNITÉS GÉNÉRALES

Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

UNITÉS CAPITALISABLES D'ADAPTATION RÉGIONALE (UCARE)

Adaptation au contexte local (la liste des UCARE évolue selon les années).

Commercialisation des produits horticoles, compositions florales, conception et réalisation de massifs, taille d'arbres fruitiers, transformation des légumes, taille de vigne.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours, travaux pratiques, visites sur des exploitations partenaires, intervenants extérieurs, stages en entreprise.

Les évaluations ont lieu tout au long de la formation, à la fin de chaque module.

Possibilité de valider une partie des blocs de compétences.

INFORMATIONS PRATIQUES

Frais pédagogiques : Equipement de Protection Individuelle à prévoir. Possibilité d'une prise en charge selon le statut.

Tarif :

Apprentissage : les niveaux de prise en charge des frais de formation vont de 5 900 € à 14 300 € selon l'organisme financeur (OPCO) dont dépend l'entreprise. Aucun coût de formation pour l'apprenti.

Formation Professionnelle Continue : nos tarifs vont de 12,50 € à 25 € / heure. Se rapprocher de notre centre de formation afin d'étudier les différentes possibilités de financement et de rémunération et obtenir un devis.

Possibilité de prise en charge financière. Rémunération selon le statut du candidat.

CONDITION D'INSCRIPTION

Apprentissage: Demande de dossier de pré-inscription et entretien individuel avec le référent de la formation

Formation continue: Contacter l'assistante de formation pour participer à une information collective. Entretien individuel avec le référent de la formation et tests de positionnement avant d'entrer en formation.

POURSUITE DE FORMATION

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA), niveau 4

Brevet Professionnel de Responsable de Productions

Légumières, Fruitières, Florales et Pépinières, niveau 4

Bac Pro, BTS, ...

Taux de réussite au diplôme : 100%

Note de satisfaction des stagiaires : 8/10

Taux d'insertion : 67% dont 55% en horticulture - maraîchage

Le centre est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Nous contacter pour toute information sur l'accompagnement et l'accessibilité du centre.



Pensez à vous inscrire aux informations collectives

Toutes nos dates : www.reinach.fr

CONTACTS

Responsable de la formation

Nicolas ROCHE (Tel : 04 79 25 42 02) - nicolas.roche@educagri.fr

Informations administratives et financières

Formation continue

Alicia PAZEM (Tel : 04 79 25 42 02) - alicia.pazem@educagri.fr

Apprentissage

Carole TAILHARDAT- MENJOZ (tel : 04 79 75 99 58) -

carole.tailhardat@educagri.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



Cofinancé par
l'Union européenne